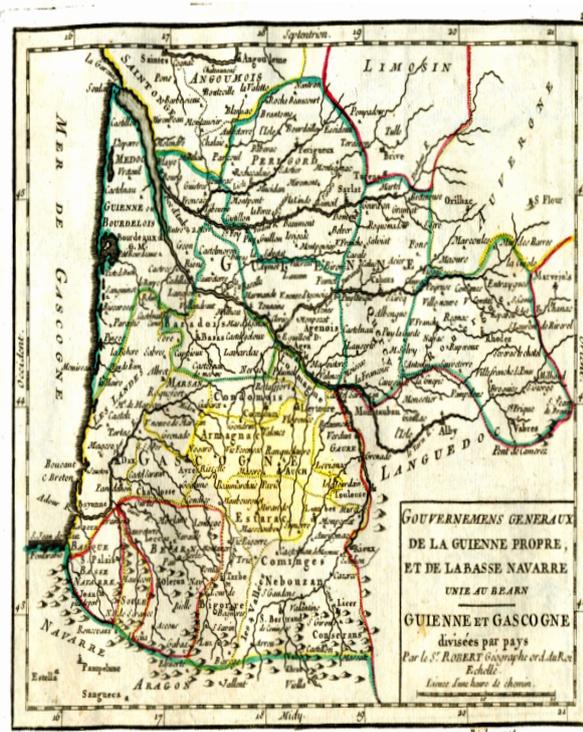




Généalogie Gasconne Gersoise

Armagnac-Commois-Lomagne-Fezensac-
Astarac Gaure-Comminges-Pardiac

N° 110
Mars
2020



<http://genealogie32.net>

Comité de Rédaction

Christian Sussmilch

Yves Talfer

Jean Jacques Dutaut Boué

Guy Pechberty

Frédéric Jean Baqué

Sommaire

<i>Le mot du Président</i>	<i>P</i>	<i>5</i>
<i>Gascons à CETTE</i>	<i>P</i>	<i>6</i>
<i>Génétique et Généalogie</i>	<i>P</i>	<i>10</i>
<i>Notre site Internet et son activité sur le Web</i>	<i>P</i>	<i>28</i>
<i>Publications</i>	<i>P</i>	<i>32</i>
<i>Entraide</i>	<i>P</i>	<i>45</i>
<i>La Gascogne (notes historiques)</i>	<i>P</i>	<i>51</i>
<i>D'Hautpoul , Clay</i>		
<i>Blog Blogue</i>	<i>P</i>	<i>57</i>
<i>Quoi de neuf ?</i>	<i>P</i>	<i>61</i>
<i>Ce que vous devez savoir</i>	<i>P</i>	<i>64</i>

LE MOT DU PRESIDENT

Deux évènements marquent le 1er trimestre de notre activité généalogique en en 2020;

La publication de notre DVD de dépouillements 2020 à jour au 31.12 2019. Avec 32 nouveaux registres de BMS traités qui correspondent à 25 paroisses/ communes, la base de données du PNDS (Programme de Numérisation et Dépouillement Systématique) contient maintenant 760 553 actes (347 466 naissances, 137110 mariages, 255 977 décès) et concerne 337 communes(*voir page 28 pour plus de détails*). Je tiens à remercier, notre Webmestre qui a œuvré à la confection du DVD 2020, nos adhérents qui ont et continuent de dépouiller et que vous pouvez rejoindre pour cette activité dont les résultats sont profitables à tous.

VISAGe L'activité de saisie-indexation des registres BMS s'est poursuivie sur un rythme soutenu (*448 500 actes au premier jour du Printemps*)

VISAGe 2 La version actuelle de VISAGe est en réécriture complète et comportera des améliorations notables et de nouvelles fonctionnalités devant faciliter l'utilisation de cet outil original de recherche apprécié par nos adhérents depuis maintenant 10 ans. VISAGe 2 marquera donc dans le sens de l'évolution et de la modernisation des outils d'investigation que nous mettons à la disposition de nos adhérents.

Christian SUSSMILCH

GASCONS À CETTE (SÈTE)

par Mr Serge VINON



Le secrétaire du Cercle Généalogique de Sète et de l'Étang de Thau, Serge VINON, nous a fait parvenir des relevés concernant des ressortissants Gascons venus vivre et travailler à Cette (écriture d'avant le 1er janvier 1928).

Au XIXème siècle, Sète est un port en plein expansion, grâce aux échanges avec les colonies. Que Mr Serge VINON trouve ici notre gratitude pour sa collaboration à nos recherches généalogiques



[Creative Commons Attribution-Share Alike 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/) cliché Fagairolles 34

✠ Cette : 8 janvier 1891 17h Acte 28 F 5

de Marie Clara CAPOT, 37 ans, en Religion Soeur CLAIRE, décédée en notre Hospice Saint-Charles; née à Lagarde, canton de Lectoure (Gers) : célibataire; fille légitime de Jean théo CAPOT et de Justine PUJOS:

Témoins : Baptiste ISOIRD, 54 ans , Franc-Maçon,
François NOVELLI, 31 ans,
employés au dit Centre Médical sis à Cette.

○ Cette : 8 janvier 1891 17h Acte 28 F 5

Louis Laurent Lucien fils légitime d'Edmond PRUES, 49 ans, Contrôleur Principal des douanes, et de Pauline DESANGLES, sans profession, sis à Cette au TRIOLET boulevard des Casernes (boulevard de Verdun) :

Témoins : Jules BOYER, 37 ans, che de Bureau à la
Mairie, Franc-Maçon,
Charles JULIAN, 48 ans, employé de Mairie,
vivant à Cette.

X à Loustigues, canton de Plaisance (Gers) le 24 février 1939
avec Henriette Julienne RIGAUD.

✠ Tarbes (Hautes Pyrénées) le 7 mai 1989.

X Cette : 23 AOUT 1894 20 h Acte 153 F 125

Entre Firmin, 37 ans et 9 mois, journalier demeurant à Cette, et né à Saint Gervais sur Mare (Hlt) le 23 octobre 1856, fils majeur, légitime et posthume de feux Pierre Emmanuel DONNADIEU, cerclier, et de défunte Marguerite Sophie CARQUET, sans emploi, tous deux établis et disparus à Cette les 15 février 1856 et 21 novembre 1892: le futur étant dans l'impossibilité de présenter les actes de décès de ses quatre grands- parents ;

Avec Catherine, 24 ans 7 mois 28 jours, sans emploi, demeurant à Cette, et née à Catelnau sur l'Auvignon, canton de Condom (Gers) le 26 décembre 1869, fille majeure et légitime, de feu Joseph ICARD, journalier, installé et décédé à Cette le 5 décembre 1886; et de veuve Dame Marie Jeanne ICARD, sans métier, sise à Cette, ici présente et consentante:
xxx pas de contrat de mariage xxx

Témoins : Marius DUGAS, 33 ans , douelleur.

Jean MASSOL, 38 ans, journalier,

Jean Baptiste MERLE, 41 ans, et Pierre MAUCHE, 30 ans, employés de commerce, Francs-Maçons, tous quatre séjournant à Cette.

† Cette : 22 novembre 1892 4h Acte 701 F 117

D'Espellandrine CARQUET, 64 ans, sans profession, née à St Gervais sur Nare (Hlt), domiciliée à Cette ruelle des députés au quartier NAUT; veuve d'Emmanuel DONNADIEU; fille légitime de feux Jacques CARQUET et Rose ALIBERT :

Témoins : Honoré TARBOULIECH,
Esprit CAYROL,
tous deux 28 ans, employés, vivant à Cette.

† Cette : 16 septembre 1894 10h Acte 513 F 86

De Joseph CAVE, 23 ans, Maréchal-Ferrant, domicilié et né à Vic-Fezensac (Gers), de passage à Cette où il est décédé en notre Hôpital Saint-Charlesns profession; célibataire; fils légitime d'Antoine CAVE et de Marie LAPLANE :

Témoins : François NOVELLI, 35 ans,
Pierre GOUDAL, 58 ans,
tous deux, employés, vivant à Cette.

GÉNÉTIQUE ET GÉNÉALOGIE

Docteur R. Bourse

La généalogie est considérée comme une science auxiliaire de l'histoire qui traite des origines d'un individu, c'est à dire de son hérédité.

Elle est purement descriptive.

Science de l'hérédité comme elle, la génétique (selon un néologisme de 1906) a pour but d'étudier les lois qui régissent la transmission des caractères d'un individu, ou autrement dit d'étudier pourquoi les individus apparentés ont «un air de famille». Née surtout des travaux d'un moine autrichien, frère Grégor Mendell (1822-1884), cette science nouvelle a véritablement explosé dans ses applications actuelles – comme le génie génétique – laissant entrevoir des possibilités extraordinaires, mais aussi d'inquiétantes perspectives.

Alors que la généalogie a toujours ignoré la génétique, la génétique au contraire est issue des études généalogiques dont elle a toujours besoin car elles constituent pour elle une source indispensable d'informations.

Mais, il n'est pas utopique de prédire que les généalogistes futurs y trouveront à leur tour les moyens d'établir avec certitude les preuves de leur filiation.

Tenter d'exposer en quelques lignes la génétique est une gageure qui frise l'inconscience. Aussi ne trouvera-t-on ici que des rudiments de base de la génétique actuelle ; trop simplistes pour les lecteurs avertis, ils paraîtront peut-être encore trop ésotériques à certains. Nous espérons que ni les uns ni les autres ne nous en tiendront rigueur.

Le code civil français, de même que beaucoup de religions, notamment la religion catholique, ont prohibé les mariages consanguins. Cependant la recherche de la pureté de lignage a toujours guidé certaines classes sociales dans le choix de leurs alliances, comme ce fut le cas entre autres pour la noblesse sous l'ancien régime. Mais plus on s'élevait dans l'échelle sociale, plus le cercle des alliances possibles se rétrécissait. En même temps, le risque de transmission d'une maladie héréditaire augmentait, l'exemple fameux est le nombre d'hémophiles que l'on trouve dans la descendance de la reine Victoria (Tableau 2).

DESCENDANCE DE LA REINE VICTORIA

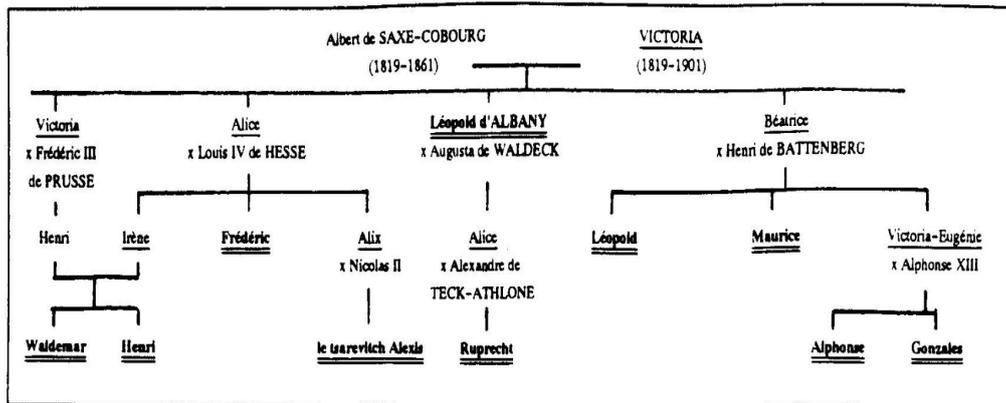


Tableau 2 – (souligné conductrice, double souligné hémophile)

La consanguinité peut être aussi la conséquence de conditions géographiques. On connaît des peuplades africaines où se pratique l'endogamie. Chez nous, autrefois, dans les zones rurales à faible densité de population, les conjoints avaient de grandes chances de posséder un ancêtre commun.

IL A SUFFI D'UN CHROMOSOME

La découverte des éléments responsables chez les êtres vivants de leurs caractères héréditaires, que l'on appelle les gènes (mot encore inconnu des dictionnaires Larousse en 1922 !) constitue la base de la génétique. Il fut rapidement démontré (1903) qu'ils étaient contenus dans de micro-structures des cellules, les chromosomes (découverts à la fin du XIXe siècle) et qu'ils étaient constitués d'un matériau unique, l'acide désoxyribonucléique ou ADN .

Toute cellule humaine – l'homme n'est qu'un ensemble de cellules regroupées en tissus qui forment à leur tour les organes – renferme 23 chromosomes en double exemplaire, soit au total 46 chromosomes. Ceux-ci contiennent en tout plus de 100 000 gènes, eux aussi en double exemplaire (on dit de deux gènes appariés qu'ils sont «allèles»). Ceci n'est vrai en réalité pour toutes les cellules qu'à une exception près, celle des cellules reproductrices (ovule chez la femme ou spermatozoïde chez l'homme) qui ne contiennent en tout que 23 chromosomes : car au moment de leur formation, elles ne reçoivent de leur cellule-mère qu'un jeu de 23 chromosomes différents.

Un nouvel être vivant apparaît lorsqu'une cellule mâle fusionne avec une cellule femelle pour donner la cellule primitive de l'organisme, qui reçoit ainsi le stock normal de 46 chromosomes, moitié du père et moitié de la mère. Tout individu est ainsi le résultat d'une division par 2 suivie d'une addition ! Il est essentiel de noter qu'au moment de la conception, chaque chromosome maternel a la propriété de s'apparier avec le chromosome paternel homologue. De cette fusion des cellules reproductrices provient la vie, au sens où celle-ci est, pour une cellule, la capacité de s'auto-reproduire en se différenciant peu à peu de ses congénères.

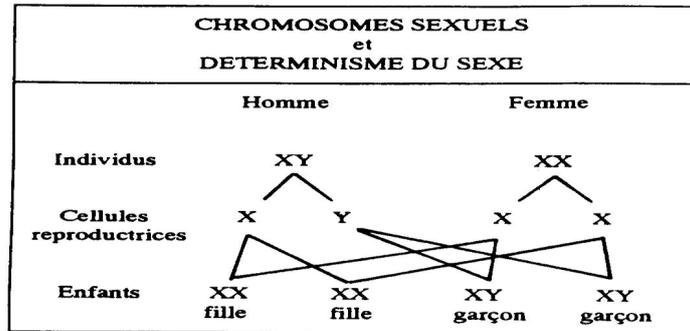


Figure 1 – C'est le père qui détermine le sexe de l'enfant

En fait, il est plus exact de dire que toute cellule féminine possède 22 paires de chromosomes identiques à ceux de l'homme (ils sont encore nommés «autosomes»), et une paire de chromosomes sexuels appelés chromosomes X. L'homme possède lui aussi dans chacune de ses cellules 22 paires d'autosomes. Mais la dernière paire associe un chromosome X à un chromosome différent, appelé chromosome Y. On peut donc dire qu'à près de 98 pour cent, l'espèce humaine est génétiquement «unisexe», ou encore qu'un homme et une femme sont semblables à un chromosome près. Quant on voit les caractères spécifiques, morphologiques et hormonaux, qu'entraîne cette seule différence, on peut entrevoir la complexité de la formation de la machine humaine !

La Génèse nous enseigne que Dieu créa d'abord l'homme; puis le voyant seul et triste, il prit une de ses côtes dont il fit la femme. La génétique nous inciterait plutôt à penser que Dieu créa d'abord la femme; puis la voyant seule et triste (?), il lui donna un compagnon. Il lui suffit pour cela de remodeler un seul de ses quarante-six chromosomes.

Une conséquence essentielle de la constitution hétérogène de la 23^e paire de chromosomes chez l'homme est que le père est seul responsable du sexe génétique de l'enfant (figure 1) : si les femmes s'auto-reproduisaient, elles ne pourraient concevoir que des filles !

UNE VARIETE INFINIE D'INDIVIDUS

A première vue, on pourrait penser qu'un couple ne peut avoir que deux sortes d'enfants : soit des garçons tous identiques, soit des filles toutes semblables. L'observation de tous les jours montre que la ressemblance des enfants se borne généralement à «l'air de famille» ; ceci à une exception près, celle de vrais jumeaux. Et ce pour de nombreuses raisons.

Ainsi, lors de la «fabrication» d'une cellule reproductrice par l'organisme, les 23 chromosomes qui la constituent se séparent de leurs homologues au hasard. Si nous prenons comme exemple une cellule imaginaire qui ne renfermerait que 6 chromosomes (trois paires), les deux cellules reproductrices qui en seraient issues, et qui contiendraient chacune trois chromosomes, seraient non pas de deux, mais de huit types différents (figure 3). De telle sorte que les organismes qu'elles pourraient engendrer à leur tour après fusion avec une cellule du sexe opposé seraient de 64 types. On peut calculer qu'avec le stock total de chromosomes paternels et maternels, le nombre de combinaisons possibles pour un enfant du même couple dépasse 25 000 milliards !

En outre, les chromosomes eux-mêmes ne sont pas immuables: ils peuvent subir des transformations (figure 4). Lorsque celles-ci se produisent dans une cellule reproductrice, elles deviennent transmissibles à leur descendance. Enfin, il faut se rappeler qu'un chromosome renferme un très grand nombre de gènes (on en a dénombré en moyenne plus de 2 000) qui peuvent eux-aussi se transformer, c'est ce que l'on appelle subir une mutation. C'est aussi dire que les différences génétiques d'un individu à l'autre avoisinent l'infini (voir l'encadré).

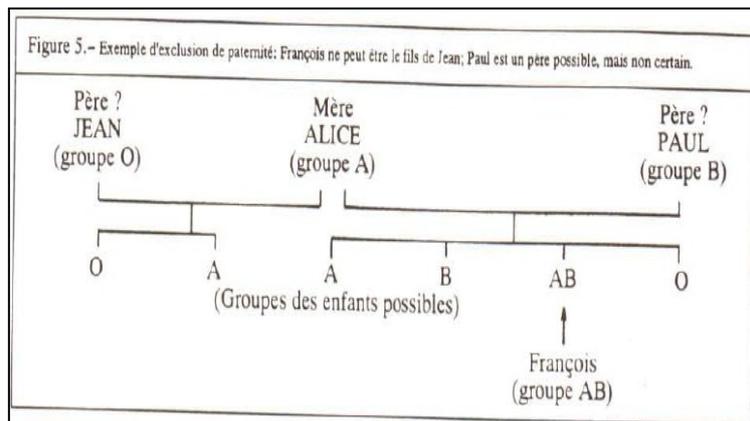
Grâce à une discipline toute récente, la biologie moléculaire, il est possible de déterminer la constitution génétique d'un individu avec une précision qui augmente de jour en jour, et ce à partir d'une seule goutte de sang séché. On appelle cela établir son «empreinte génétique». C'est une sorte de code-barre inscrit dans tout organisme et qui permet de l'identifier de manière quasi certaine. En effet, il n'y a seulement qu'une chance sur 30 milliards pour que deux individus étrangers l'un à l'autre possèdent la même empreinte génétique, et encore une sur 300 000 s'il s'agit de deux frères non jumeaux. On conçoit tout l'intérêt de ces méthodes ainsi que les dangers qu'elles font courir à la liberté.

LE FILS DE SON PERE

Un acte de naissance (ou de baptême) ne constitue à vrai dire qu'une présomption de paternité. Quel est celui qui peut affirmer que son arbre généalogique n'a subi aucune «greffe»? Il est même probable qu'au Moyen-âge, l'aîné d'une famille roturière avait des chances d'être, non pas le fils de son père, mais plutôt le fils de son seigneur, dans les communes où la coutume reconnaissait à ce dernier un droit de «cuissage»! Mais la revanche, quoique rare sans doute, n'était pas inconcevable: sinon aurait-on inventé la ceinture de chasteté? Il est vrai que peu de généalogies peuvent remonter assez haut pour poser de tels problèmes.

Si cette incertitude a de grandes chances de persister très longtemps dans l'établissement d'une généalogie ascendante, on sait par contre établir aujourd'hui la preuve d'une filiation. Mais ce ci est tout récent.

Jusqu'à ces dernières années, un spécialiste généticien était seulement capable de déceler une impossibilité de paternité, c'est-à-dire d'établir par exemple que François ne peut être le fils de Jean, grâce à l'étude de leurs groupes sanguins (systèmes ABO, Rhésus, etc ...), tissulaires (système HLA) ou autres. Et encore ce n'était réalisable que dans des cas favorables, avec toujours un risque d'erreur. On appelle cette démarche, qui est toujours mise en œuvre en première intention, «exclusion de paternité». Mais on ne pouvait par aucune méthode prononcer une affirmation de paternité, c'est-à-dire établir que François, déclaré fils de Paul, est bien le fils de son



père .

QUELQUES "ERREURS" DU CODE GENETIQUE
Le code génétique (ensemble des gènes d'un individu) est analogue à un lexique qui décrirait les consignes imposées à l'embryon pour reconstituer un adulte semblable à ses parents. Nombreuses sont les erreurs de transcription; mais la plupart d'entre elles n'ont aucune conséquence apparente. Quelques exemples:
Code normal: LA COULEUR DES YEUX EST LE BLEU
Déficiência: LA COULEUR EST LE BLEU
Duplication: LA COULEUR DES YEUX DES YEUX EST LE BLEU
Inversion: LA COULEUR XUEY SED EST LE BLEU
Translocation: LA COULEUR DES YEUX EST LE NOIR LA COULEUR DES CHEVEUX EST LE BLEU

Aujourd'hui, grâce à la biologie moléculaire, il est possible de prouver une filiation quasi certaine par la comparaison des empreintes génétiques. Utilisées pour la première fois dans ce but en 1985, les empreintes génétiques ont permis de confirmer qu'un jeune Ghanéen était bien le fils d'une femme qui prétendait être sa mère pour obtenir le droit de le faire venir chez elle en Angleterre. Les méthodes antérieures ne permettaient pas d'établir s'il était bien son fils ou seulement son neveu.

ET VOILA POURQUOI VOTRE FILLE EST MUETTE

L'hérédité ne se traduit pas seulement par la transmission des traits du visage, de la couleur des cheveux ou des yeux : un couple peut transmettre à sa progéniture certaines maladies dont l'un des parents ou l'un des ancêtres étaient atteint. On connaît aujourd'hui environ 3 000 maladies héréditaires d'expression et de gravité très variable; certaines d'entre elles peuvent être reconnues avant même la naissance: c'est ce que l'on appelle le diagnostic anté-natal des affections héréditaires. La reconnaissance d'une telle maladie chez un enfant à naître peut constituer le motif légal d'une interruption volontaire de grossesse (cas du mongolisme). Pire, le responsable médical d'une erreur en la matière peut être poursuivi par les parents en demande de dommages et intérêts, voire être condamné à payer une pension à vie à l'enfant né handicapé, comme on a pu le voir dans une affaire très récente ! (tableau 3).

On sait également reconnaître les gènes impliqués dans la prédisposition à certaines maladies, lesquelles ne se révéleront qu'à l'âge adulte, voire au troisième âge. L'importance de leur détection précoce vient du fait que leur éclosion est largement favorisée par un environnement particulier (mode de vie, d'alimentation, abus de toxiques mineurs tels qu'alcool, tabac, etc...). La prévention de ces maladies sera d'autant plus efficace que cet environnement de «facteurs de risque» aura été évité

Il est essentiel de distinguer parmi les maladies héréditaires celles qui se transmettent selon le mode dit «dominant» (où des cas se manifestent à chaque génération), de celles qui n'apparaissent que de manière en apparence isolée en sautant plusieurs générations (transmission selon le mode dit «récessif»). On comprend que, dans ce dernier cas, le risque d'avoir dans sa descendance un enfant atteint est beaucoup moins grand, mais aussi beaucoup plus insidieux. L'explication de cette différence réside dans le rôle joué par les gènes allèles.

MALADIE	TRANSMISSION	FREQUENCE pour 100 000
Hémophilie A et B	Chromosome X	5
Dystrophie Musculaire de Duchenne	Chromosome X	2.5
Phenyl-cétonurie	Autosome (récessive)	1
Mucovicirose	Autosome (récessive)	5
Spina bifida	Multifactorielle	15

Tableau 3 Quelques affections à transmission héréditaire

<p>Athérosclérose</p> <p>(maladies cardio-vasculaires)</p> <p>Cancers (certaines formes)</p> <p>Certains diabètes</p> <p>Certains troubles neurologiques: certains cas de:</p> <p style="padding-left: 40px;">Retard mental</p> <p style="padding-left: 40px;">Epilepsie</p> <p style="padding-left: 40px;">Schizophrénie</p>

Tableau 4 – Quelques maladies à prédisposition héréditaire

Deux gènes allèles, c'est-à-dire situés chacun sur deux chromosomes appariés, et responsables du même caractère, ou de la même maladie, peuvent toutefois être différents l'un de l'autre ne serait-ce que par un infime détail de structure chimique. Lorsqu'ils sont identiques, le caractère apparaît (par exemple groupe sanguin O) ou la maladie se manifeste (par exemple la mucoviscidose). Lorsqu'au contraire ils sont différents, l'un des deux prend le pas sur l'autre : c'est le gène «dominant», l'autre étant dit «récessif». Le parent porteur d'un gène récessif sera indemne de la maladie que provoque ce gène, mais il pourra néanmoins le transmettre à sa descendance : on dit aussi qu'il est «conducteur» de la maladie en cause.

Un cas particulier est celui de l'hémophilie (voir encadré) dont le gène responsable réside dans le chromosome X de la paire de chromosomes sexuels. L'homme porteur d'un gène X malade ne peut compter sur le secours d'un allèle sain porté par le chromosome homologue, puisqu'il n'a qu'un chromosome X. Il sera donc fatalement hémophile, et donnera la vie à des garçons toujours sains et à des filles toujours conductrices. Par contre, la femme porteuse d'un gène X malade bénéficiera de la suppléance de son autre chromosome X et ne sera jamais en pratique hémophile (sauf si ce dernier est lui-même atteint, probabilité infime et semble-t-il incompatible avec la vie ; l'hémophilie de la femme est en règle générale une fausse hémophilie). Par contre, elle pourra transmettre la maladie à un de ses fils sur deux ; une de ses filles sur deux pourra être conductrice comme elle (figure 6).

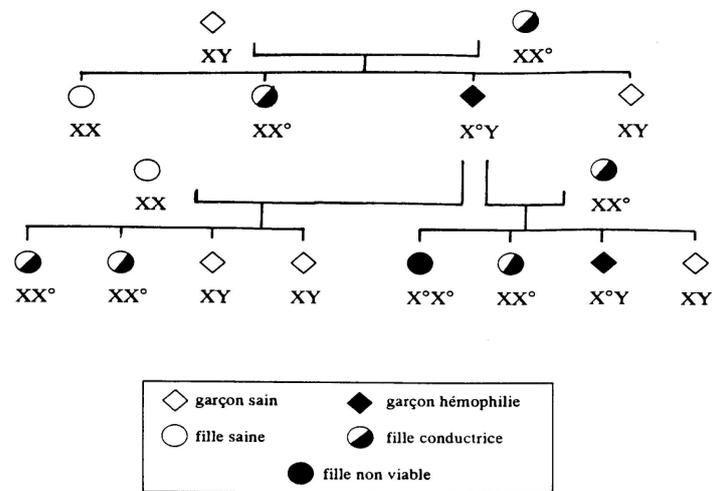


Figure 6. – Transmission d'une maladie liée au chromosome sexuel X; exemple de l'hémophilie (le chromosome responsable est symbolisé par X°)

UN VICE CACHE

Pour qu'un caractère (par exemple la couleur des cheveux) se manifeste chez un enfant ou qu'une maladie héréditaire se déclare chez lui, il n'est donc pas nécessaire que l'un de ses parents présente ce caractère ou soit atteint de cette maladie. Mais on en retrouvera fatalement la trace chez l'un de ses aïeux pourvu que leur étude puisse fournir suffisamment d'informations.

Les maladies à transmission récessive sont à la fois les plus fréquentes des maladies héréditaires, mais aussi les moins bien connues. Nombre d'entre elles nécessitent la présence simultanée de plusieurs gènes malades (on dit que leur hérédité est multi-factorielle). Mais ici aussi les progrès sont constants.

Une maladie se reconnaît aux signes pathologiques qu'elle provoque. Aujourd'hui, on s'efforce toujours d'identifier sa cause. Ce peut être un microbe ou un virus ; ce peut être aussi un dérèglement de la machine humaine par défaut de fabrication d'un «rouage». Ensuite, il est possible de remonter au gène qui l'a provoquée, puis à sa localisation sur un chromosome particulier. De là à envisager le «traitement médical voire chirurgical» de ce chromosome, il n'y a qu'un pas qu'il n'est pas utopique de franchir un jour. Il reste toutefois encore beaucoup à découvrir !

Il faut également insister sur le fait que «maladie génétique» n'est pas synonyme de «maladie héréditaire transmissible». On connaît de nos jours des altérations des gènes responsables (au moins en partie) de cancers ou de leucémies et qui n'atteignent pas ou trop tard les cellules reproductrices pour pouvoir être transmises à la postérité. Mais on connaît aussi des gènes prédisposant à ces maladies qui, eux, sont transmissibles.

COUSIN COUSINE

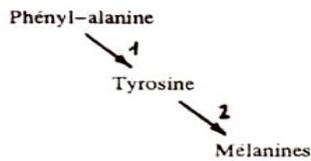
Une maladie héréditaire d'expression récessive ne peut apparaître chez un individu que si les gènes allèles qui en sont responsables sont tous les deux défectueux : il est nécessaire qu'à la fois le père et la mère lèguent le gène défectueux. Il est aisé dès lors de prévoir qu'une telle éventualité sera plus fréquente lorsque les parents seront issus de la même famille. En d'autres termes, la consanguinité augmente le risque de survenue d'une maladie héréditaire dans la descendance, par rapport à la population générale où les mariages se font au hasard (dite aussi population panmictique).

L'observation confirme cette prévision. Par exemple, « l'idiotie- phényl - pyruvique » (voir encadré) survient dans la population générale avec une fréquence de 1 pour 10 000 naissances. Le calcul statistique prévoit qu'elle doit être de 1 pour 800 chez les enfants issus de cousins germains, et qu'elle doit devenir de 1 pour 36 si les cousins conjoints ont un oncle phényl-cétonurique. Les faits confirment ce calcul : le risque pour un couple d'avoir un enfant phényl-cétonurique est dix fois plus élevé si le couple unit deux cousins germains.

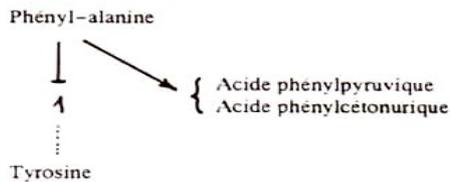
Au delà du degré de parenté unissant deux cousins germains, le calcul montre que le risque de consanguinité n'est pas plus élevé que celui de la population générale panmictique.

LA PHENYLKETONURIE

Maladie héréditaire autosomique (non liée au sexe) récessive (les deux gènes allèles atteints), elle est due à une erreur innée de la transformation par l'organisme de la phényl-alanine alimentaire en mélanine (pigment noir). Cette transformation s'effectue normalement par un stade intermédiaire: la tyrosine.

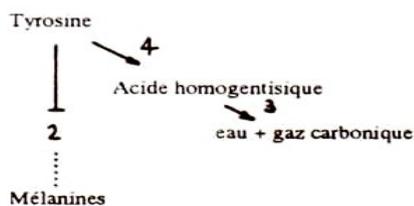


Lorsque la transformation (1) ne peut se produire, la phényl-alanine s'accumule dans l'organisme et se dégrade en produits toxiques pour le cerveau, entraînant une arriération mentale irréversible appelée "idiotie phényl-pyruvique".



Cette affection héréditaire peut être évitée en éliminant de l'alimentation de l'enfant la phénylalanine. Passé l'âge de dix ans, le risque disparaît car d'autres mécanismes suppléent à l'anomalie.

On connaît d'autres maladies familiales provoquées par des anomalies portant sur la même chaîne de réaction, mais à un stade différent (2).



L'absence de mélanine est responsable de l'albinisme, tandis que la tyrosine se dégrade en eau et en gaz carbonique. Si un blocage en (3) intervient simultanément dans cette dernière dégradation, apparaît une alcaptonurie (urines brunissant à l'air, sans gravité).

Enfin, si le blocage se produit en (4), une tyrosinose mortelle se déclare.

L'HEMOPHILIE

L'hémophilie se caractérise par une impossibilité du sang à coaguler, d'où des épanchements sanguins souvent importants lorsqu'un hémophile subit un traumatisme; zone particulièrement exposée, le genou, ce qui provoque des séquelles graves pouvant aboutir à une invalidité.

La coagulation du sang hors des vaisseaux sanguins nécessite la présence dans le sang de substances coagulantes, dont les "facteurs antihémophiliques". Le gène responsable de leur sécrétion réside sur le chromosome sexuel X. S'il est défectueux, il est compensé chez la femme par son allèle sain situé sur l'autre chromosome X qu'elle possède; elle ne sera donc pas hémophile, mais elle transmettra un gène déficient à la moitié de ses filles; par contre, la moitié de ses fils qui hériteront de son chromosome X déficient seront hémophiles. A leur tour, ces derniers procréeront des filles toujours conductrices, et des garçons toujours sains.

Le seul traitement actuel consiste à transfuser à un hémophile le facteur antihémophilique qui lui manque, soit pour stopper un épanchement de sang pouvant mettre sa vie en danger (traitement curatif d'urgence), soit pour prévenir le risque qu'il court en menant une vie normale ou surtout en pratiquant un sport réputé violent (traitement préventif ou "de confort"). Mais il est indispensable de réitérer les transfusions à intervalles réguliers, car le facteur injecté a une durée de vie limitée.

Ces traitements ont été la cause de transfusions de sang contaminé par le virus du SIDA, parce qu'on ne connaissait pas encore son danger et avant que l'on sache l'inactiver par chauffage.

L'hémophilie est donc une maladie héréditaire à transmission dominante (il peut y avoir des hémophiles à chaque génération), portée par le chromosome X (filles conductrices) et atteignant exclusivement le sexe masculin.

ET ILS EURENT DE BEAUX ENFANTS

Les connaissances dont nous disposons actuellement sur les maladies héréditaires et leur transmission permettent à la médecine d'aujourd'hui de proposer aux futurs conjoints qui le désirent un conseil en génétique.

Ce conseil s'adresse bien entendu à ceux qui, pour quelque cause que ce soit, ont des raisons de craindre pour leur descendance la transmission d'une affection héréditaire. Il peut évaluer, en fonction de la maladie redoutée, son risque d'émergence chez un couple déterminé. Mais le résultat n'est que celui de toute statistique : les exceptions sont nombreuses et les incertitudes demeurent souvent.

En ce qui concerne le mongolisme, nous avons vu qu'il s'agit d'une maladie congénitale résultant d'une absence de séparation, lors de la formation de l'ovule, de deux autosomes de la paire 21. On sait aujourd'hui que cette anomalie survient d'autant plus fréquemment que la mère avance en âge. Aussi le législateur a fixé l'âge d'une femme au delà duquel le risque est suffisamment grand pour motiver (et faire prendre en charge par la société) l'établissement de la «carte chromosomique» (le caryotype) de l'enfant à naître.

TOUS DES CHERCHEURS

Au delà de la monographie familiale que tout généalogiste amateur peut avoir le souci d'établir, la généalogie d'une famille peut aider puissamment à une meilleure connaissance de la transmission des caractères naturels comme des maladies héréditaires. C'est ainsi que l'étude de la famille d'un couple unique décédé à la fin du XV^e siècle et qui compte aujourd'hui 30 000 descendants, a permis de préciser les conditions de la transmission du glaucome héréditaire qui peut conduire à la cécité. Et ceci grâce aux nombreux actes notariés, surtout des testaments, que cette famille avait coutume de rédiger de manière quasi systématique, et qui font état des aveugles.

Mais de tels cas demeurent hélas exceptionnels. Aussi s'adresse-t-on plus souvent à des familles moins étendues, palliant le manque de rameaux au nombre important de familles étudiées comportant chacune plusieurs cas de l'affectation en cause (familles dites multiples). Ainsi, une variété particulière de diabète a pu récemment être rattachée à une anomalie portée par un gène qui contrôle la sécrétion d'insuline du pancréas en réponse à l'ingestion de sucre, et qui se transmet selon le mode autosomique (donc quel que soit le sexe) dominant (présent à chaque génération). Il serait facile de multiplier les exemples de ce genre.

On ne saurait donc trop engager les généalogistes même amateurs à noter, outre les renseignements d'Etat civil de leurs ancêtres, les particularités physiques qu'ils présentaient, chaque fois qu'une indication de cette nature vient à leur connaissance. Gageons que leurs descendants risquent fort un jour de leur en savoir gré.

Notre site Internet et notre activité sur le web

par Yves TALFER Webmestre

The screenshot shows the homepage of the website 'Généalogie Gasconne Gersoise "Ardenfer Perquiero"'. The page features a dark header with the site's name and a logo. A navigation menu is located on the left side, listing various sections like 'Présentation du G.G.G.', 'Le Gers en Gascoigne', and 'Adhérer au G.G.G.'. The main content area is a grid of blue buttons with white text and icons, including 'Qui sommes-nous?', 'Quoi de neuf?', 'P.N.D.S.', 'VISAGe', 'Le blog du GGG', 'Les forums du GGG', 'Aides à la recherche', 'Nos publications', 'Questions - Réponses', 'Aide et entraide', 'Fonds photographique', 'Adhérer au G.G.G.', 'Recensements (site des AD)', and 'Fiches signalétiques (site des AD)'. On the right side, there is a 'Brèves' section with a 'Comment faire?' link and a 'Pas de panique!' section with a warning about account renewal. At the bottom, there is a small disclaimer and copyright information.

Le point au 21/03/2020

1-Le site public www.genealogie32.net

Depuis notre dernier CA du 21/11/2019, 24 créations de compte ont été sollicitées, mais 4 demandes ont été refusées car elles émanaient d'un même individu qui ne cherchait qu'à polluer le site. Il profitait de la possibilité offerte à tout visiteur d'accéder à quelques formulaires pour les remplir avec des suites de caractères n'ayant aucun sens. Il a stoppé son activité lorsqu'il s'est finalement rendu compte qu'elle était inutile.

1-Le site public www.genealogie32.net

Parmi les pages du site, la plus consultée est évidemment la page d'accueil (un peu plus de 3 300 visites par semaine ou 470 par jour) car elle offre un formulaire permettant de consulter la base de VISAGe (et les adhérents du G.G.G. peuvent aussi visionner la page du registre contenant l'acte sélectionné). Chaque requête déposée sur ce formulaire obtient une réponse en moyenne après 11,2 secondes, mais comme il y a plus de 1300 sollicitations par jour, cela monopolise le serveur pendant en moyenne 1 heure et 12 minutes chaque jour. Cette page d'accueil contribue donc pour beaucoup à l'attractivité de notre site.

2-Le site VISAGe : www.visage.genealogie32.net

L'activité de saisie-indexation des registres BMS s'est poursuivie sur un rythme soutenu. On est passé de 426 000 actes en fin Novembre 2019 à 448 500 au premier jour du Printemps, soit 22 500 de plus pour 22 nouveaux registres en 4 mois, et si ce rythme se maintient on pourrait atteindre les 500 000 actes au 31 Décembre de la présente année.

Chacune de ces nouvelles réalisations fait l'objet d'une notification immédiate dans la page « Quoi de neuf ? » du site public, cela permet aux visiteurs de constater le dynamisme de notre petite association.

3-Le PNDS : <https://pnds.genealogie32.net/>

En Janvier, les 25 fichiers de relevés effectués en 2019 et envoyés par les dépouilleurs (MM.BERTRAND, CLARAC, et NOGUÈS) ont été traités en vue de l'élaboration du CD annuel. Ce sont ainsi 26 202 actes de BMS qui ont été rajoutés, portant le total à 760 553 actes provenant de 337 paroisses anciennes ou 286 communes d'aujourd'hui.

4-La nouvelle version de VISAGe

Après un retard de quelques mois sur le calendrier prévu, les informaticiens de Tahiti-Ingénierie ont mis en chantier la seconde version de VISAGe. Cette version est une réécriture complète de celle que nous utilisons depuis près de 10 ans, elle fonctionne en parallèle avec la version actuelle mais, étant en phase de développement, elle n'est accessible qu'aux informaticiens... et au webmestre. Toutefois, comme la version en chantier exploite la même base de données que celle qui est en service, rien ne s'oppose à ce que, une fois au point et validé, un nouveau module prenne la place de l'ancien, le passage à VISAGe2.0 se fera donc de façon progressive et ne nécessitera pas d'arrêt du serveur.

Notre première demande portait sur l'élimination des quelques bugs qui avaient été signalés. Les plus pernicioeux de ces bugs étaient dus au ralentissement du serveur occasionné par l'accroissement de la base de données. Les requêtes prenaient trop de temps pour être exécutées, et certaines d'entre elles bloquaient même toute activité. L'utilisation de versions plus récentes et plus performantes des gestionnaires de bases de données permet heureusement d'éliminer ces bugs.

La mise au point des différentes fonctionnalités de VISAGe2.0 se fait progressivement, après des tests réalisés en direct via Skype malgré un décalage horaire de près de 12 heures. Au cours de ces séances on peut modifier l'architecture des commandes et les rendre plus conviviales, ce qui était absolument nécessaire en particulier pour le menu de saisie des actes. La dernière séance a permis de restaurer une possibilité très intéressante, celle de l'importation des actes déjà dépouillés pour lePNDS qui, depuis quelques années, ne fonctionnait quasiment plus à cause de sa très grande lenteur.

Des nouveautés sont prévues, en particulier l'intégration des nouveaux cantons et l'indexation des actes notariés (CM et testaments) ; un module de cartographie va également être intégré, il permettra de visualiser les localités voisines d'un lieu associé à un registre sélectionné. Selon T-I, la réalisation de ces nouveautés ne présente pas de difficultés particulière et elles apporteront un intérêt supplémentaire à notre outil VISAGe.

Des mesures de confinement comme celles que nous connaissons en France sont également appliquées à Tahiti ; elles ne devraient pas handicaper le travail de nos informaticiens habitués à intervenir à distance sur nos sites, mais leurs répercussions sont encore inconnues. La généralisation, à l'échelle mondiale, du télétravail pour les uns et du surf sur Internet ou du streaming pour les autres, risque de ralentir beaucoup la bande passante avec les conséquences qui s'en suivront naturellement. Il est donc impossible d'avancer un calendrier pour l'achèvement de cette seconde version, lequel sera progressif en fonction de la validation des nouveaux modules



PUBLICATIONS

2019 / 2020 s'inscrit dans la continuité de nos publications et communications .



DVD Rom 2020

Par Yves TALFER

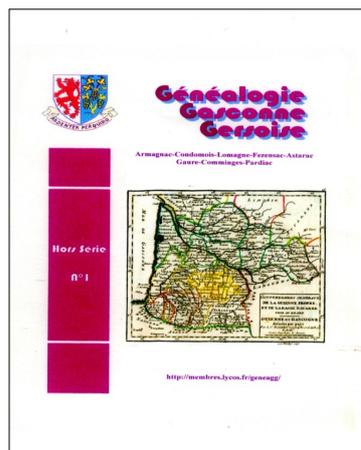
Après une année 2018 qui avait connu un certain ralentissement, le cru 2019 renoue avec le dynamisme dont les bénévoles du dépouillement ont habituellement fait preuve : 32 nouveaux registres de BMS ont été traités, ils concernent 25 paroisses ou/et annexes. La base de données du PNDS contient désormais un peu plus de 760 000 actes, et 337 paroisses ou communes dont 286 communes actuelles, soit 61% des 466 que compte le département du Gers, et aucun des 17 nouveaux cantons Gersois n'est oublié.

Merci aux bénévoles qui ont consacré de longues heures à ces travaux dont nous pouvons tous profiter.

Nouvelles Paroisses / Communes dépouillées en 2019

Paroisses/Communes	Actes
Lagraulet-Cacarens-St Georges	BMS 1737-1789
Castelnau d'Auzan	BMS 1782-1791
Castelnau d'Auzan-Arech	BMS 1784-1791
Castelnau d'Auzan-Beziey	BMS 1784-1791
Castelnau d'Auzan-Filartigue-Lassoube	BMS 1785-1791
Castillon Massas	BMS 1738-1791
Cazeneuve-Ricau	BMS 1737-1760
Cazeneuve-Ricau	BMS 1761-1780
Estang	BMS 1690-1739
Gelotte	BMS 1667-1734
Gondrin	BMS 1601-1724
Justian-Laubiet-Roques-Lagardere	BMS 1737-1789
Lagraulet-Cazeneuve-Ricau	BMS 1761-1780
Lagraulet-Cazeneuve-Ricau	BMS 1781-1792
Larressingle	BMS 1619-1620
Luzanet	BMS 1660-1692
Masseube	BMS 1737-1789
Montesquiou	BMS 1693-1732
Panjas	BMS 1679-1689
Préchac-Nèguebouc-Réjaumont	BMS 1737-1791
Préchac-Puységur-Roquefort	BMS 1738-1792
Préchac-Puységur-Roquefort	BMS 1611-1674
St André	BMS 1771-1791
St Georges	BMS 1776-1791
St Lary	BMS 1668-1792

Hors-série N°1

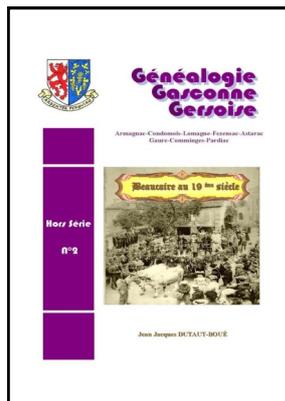


Il est le fruit d'une réflexion collective de vos administrateurs et revêt un double aspect :

- Celui d'un vade-mecum pour le généalogiste : l'objet de la première partie est la question du rapport entre la génétique et la généalogie et ensuite les particularités de la généalogie en Gascogne à partir d'exemples et d'illustrations pratiques . Il fait référence aux travaux publiés par notre association depuis l'origine.

- Celui d'un ouvrage de référence sur deux thématiques qui nous sont propres : le fait gascon et l'émigration. Enfin des annexes renseignent d'une manière précise sur le travail effectué. C'est un ouvrage toujours d'actualité pour les nouveaux adhérents qui veulent mieux connaître les ressources du GGG.

Hors-série N°2: Beaucaire au 19^{ème} siècle



« Comme tous les villages de notre région, Beaucaire a bénéficié tout au long du XIX^o siècle d'une évolution qui a transformé son aspect et bouleversé l'esprit de ses habitants.

La lecture des registres des délibérations du Conseil Municipal, la consultation des archives diocésaines et de la série M des Archives Départementales du Gers, permet de découvrir un village en pleine mutation. On achète un presbytère que l'on reconstruit par la suite, on construit une maison d'école et une mairie, on rebâtit l'église, on perce une nouvelle avenue, on agrandit la place publique, on éloigne le cimetière du centre du village, la commune de Pardeilhan est rattachée à celle de Beaucaire et l'on établit des foires. Le commerce est prospère et la population s'enrichit peu à peu. Beaucoup de maisons neuves sont construites entre 1850 et 1885, comme en témoigne la matrice cadastrale... ».

L'ouvrage de Jean Jacques DUTAUT-BOUE est maintenant de nouveau disponible.

Hors-série N°3 : Les VERNEJOU du Moyen-Âge à nos jours

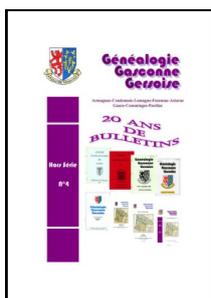
1090-2001 ! Neuf siècles que le nom de Vernejoul s'illustre en France, et particulièrement dans le Sud-Ouest. Au cœur du comté de Foix sous le règne de Roger II de Foix, apparut vers 1090 Roger 1^{er} de Vernejoul, chevalier, premier maillon connu d'une famille noble qui produisit plusieurs chevaliers et dont nous allons suivre la trace du XI^{ème} au XX^{ème} siècle.



La descendance de Roger 1^{er} de Vernejoul, durant vingt-quatre générations connut de nombreuses vicissitudes, leur sympathie vis-à-vis de cathares les obligea à quitter la châtellenie de Vernajoul, leur terre d'origine ; puis, émigrés en Bas Limousin, ils adhérèrent à la Réforme et durent s'exiler de nouveau vers des terres plus hospitalières vis-à-vis des huguenots, pour se fixer définitivement en Guyenne, au château de La Roque David. Ils eurent à y subir exactions et dragonnades au XVIII^{ème} siècle. Les ruines du château de La Roque- David à peine relevées en 1776, ils eurent à faire aux révolutionnaires. Trois fois bannie de ses terres, la famille de Vernejoul fournit un nombre important de serviteurs de l'Etat, tant militaires que magistrats, ainsi que bon nombre de ministres du culte, pasteurs ou prêtres. Fidèles à leurs origines chevaleresques et à leur devise « mieux mourir que se ternir », les Vernejoul s'attachèrent à ce que leur vie soit un « hymne à l'Eglise et à la Patrie ». **Mots clés** : *Généalogie, Noblesse, Comté de Foix et Gascogne, Catharisme, Protestantisme.*

Cet important travail de Pierre de Vernejoul - que nous publions en édition numérique - est issu de sa Thèse de Docteur en Histoire de l'Université Paris IV-SORBONNE (Ecole doctorale d'Histoire Moderne et Contemporaine) et donne en 2 Tomes et sur plus de 1 200 pages un éclairage nouveau sur 1 000 ans de l'histoire de France. (Nous avons adjoint à cette publication le travail que réalisait Pierre de Vernejoul, peu avant sa disparition, et qui portait sur « Le Duel du Pré aux Clercs » où s'illustrèrent d'Artagnan et un certain Bernajoux....)

Hors-série N°4 : 20 ans de bulletins



Le Hors-Série N°4 « 20 ans de bulletins » est disponible sous forme numérique (support CD uniquement). La vie de la Généalogie Gasconne Gersoise est ponctuée depuis 1991 par la parution trimestrielle du bulletin.

Au 1er trimestre 2012, 78 bulletins ont été publiés. Mettre à la disposition de nos adhérents sous forme numérique ce fonds éditorial est l'un des objectifs poursuivis par notre association.

Pour ce travail de numérisation nous avons volontairement supprimé certaines pages maintenant obsolètes (liste des adhérents, état du dépouillement...) ou publiées par ailleurs comme les Questions/Réponses.

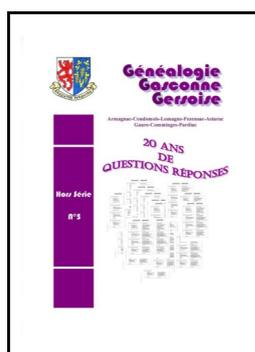
Vous avez maintenant à votre disposition sous une forme facilement consultable 20 ans de parution.

Hors-série N°5 : 20 ans de Questions Réponses

Vous avez maintenant à votre disposition sous une forme facilement consultable 20 ans de parution. Depuis maintenant plus de 25 ans, le service recherche, d'abord animé par Jean Claude BRETTE, et maintenant par Mle FRANZIN ET Mr BAQUÉ répond aux questions posées par les adhérents.

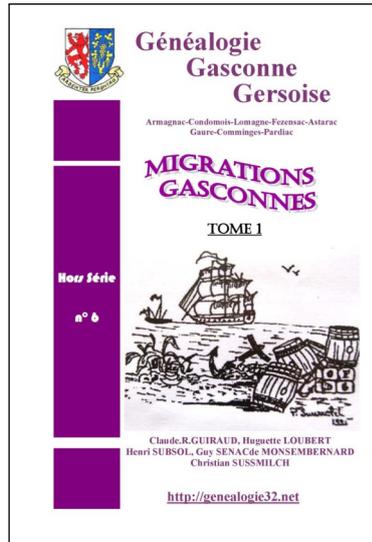
De 1991 à 2012, plus de 2 100 questions ont été posées. Toutes ces questions n'ont pas trouvé de réponse mais le taux de réussite s'établit cependant à 65%.

Pour l'exploitation de cette publication-uniquement disponible sur CD-ROM-Il vous faut disposer d'Acrobat Reader X (*disponible gratuitement en téléchargement sur le site <http://www.adobe.com.fr>*). Une fois le programme lancé, cliquer sur « Edition »(barre du haut) puis « Rechercher ». La simple indication du patronyme dans la case « Rechercher » renvoie au nom de famille convoité dans la mesure où ce nom est présent dans la base.



Hors-série N°6 :
Migrations Gasconnes

Tome 1



SOMMAIRE

<i>Autour de l'émigration Gersoise en Amérique</i>	7
<i>L'odyssée de Pierre Loubère</i>	14
<i>Émigration gersoise en Amérique au XIX^{ème} siècle</i>	32
<i>De St Michel à St Michel la vie agitée d'Antoine Théroux ..</i>	43
<i>Les Gaston de Mauvezin</i>	61
<i>Les migrations gasconnes : Le Québec et la place royale</i>	65
<i>Aux-Aussat et Lannefrancon</i>	74
<i>Regards sur la généalogie Québécoise</i>	80
<i>Une lettre de Frontenac : gouverneur du Canada</i>	87
<i>L'émigration des Barcelonnettes</i>	97
<i>Les orgues CASAVANT</i>	100
<i>54 pionniers Gascons au Québec</i>	105
<i>Passagers pour les Isles au départ de Bordeaux 1717-1787.</i>	111
<i>Gascons aux Antilles au XVIII^{ème} siècle</i>	114
<i>Émigration protestante du Fezensaguet au XVII^{ème} siècle</i>	116
<i>Programmes de recherche</i>	119

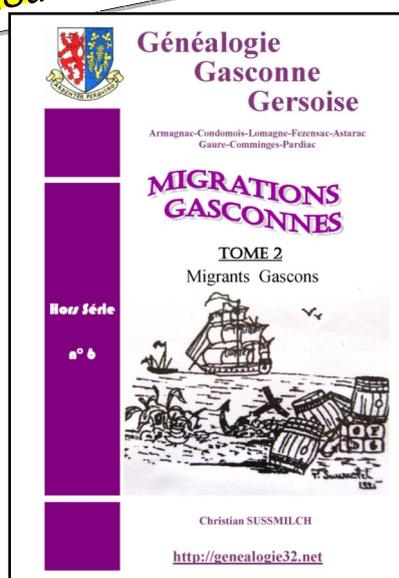
Cet ouvrage fait le point des études menées sur les différentes migrations qu'à connues la Gascogne en général et le Gers en particulier depuis le 17^{ème} siècle.

Certaines études sont d'ordre général et d'autres plus centrées sur les migrants et leur histoire personnelle. Nous avons décidé de publier un premier Tome plus axé sur les questions générales des migrations des Gascons. Ainsi un deuxième Tome portera sur les parcours individuels ou collectifs des différents acteurs et établira et renverra à une base de données numérique facilitant la recherche.

Hors-série N°6 :
Migrations Gasconnes

Tome 2

Nouveauté 2019



SOMMAIRE

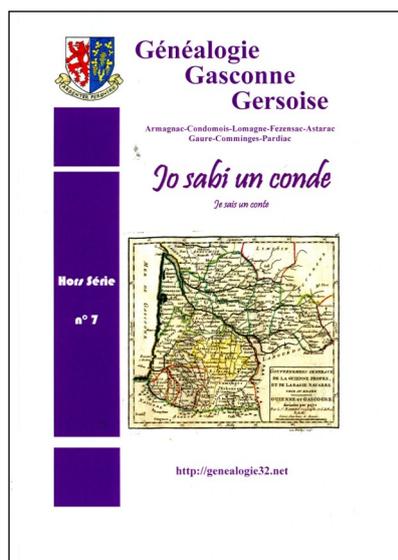
I Destins collectifs	p 7
Les migrants gascons	p 9
Extrait du Livre de Compte de Jean LAPLACE	p 11
Lotois dans les Isles d'Amérique	p 13
Gascons à l'île Bourbon	p 25
Liste des pionniers Canadiens venus du Gers	p 33
Soldats Gascons de Montcaim	p 43
II Destins individuels	p 51
LAGOURGUE à l'île Bourbon et migrants Gersois	p 53
DUPATY	p 67
MONBETON- BOUROUILLAN	p 87
CAZENOVE	p103
DUTREY- DELUC un gascon au Chili	p115
Baptême d'un indien à Montégut- Bourjac	p116
GENDRE	p117
SAINT ARROMAN	p119
LABATUT seigneur de l'île de la Tortue	p125
LABORDE à Madagascar	p129
DASTE un général gascon en Equateur	p134
TACHÉ au Canada	p137
LAMOTHE- CADILLAC	p145
FAGET de Berdoues à la Nouvelle Orléans	p151
GASTON	p173
Alexandre de COPPIN de LAGARDE	p179
Autres Gersois Migrateurs	p186
Dictionnaire Biographique de Louisiane	p187

Dans la continuité du Tome 1, ce deuxième ouvrage rend compte des investigations qui ont pu être faites concernant de nombreux gascons. Ce Tome 2 s'il donne un inventaire des gascons partis en Louisiane (p 187) donne de nombreuses informations sur les parcours individuels des familles LAGOURGUE, DUPATY, LABATUT, FAGET, TACHÉ, LABORDE... qui sont souvent surprenants. Bien sûr le présent volume est loin d'être exhaustif mais il peut constituer un bon levier pour de futures recherches puisqu'il renvoie aussi à de nombreux sites internet dispensateurs d'informations généalogiques.

Hors-série N°7 :

Jo sabi un conde

/ Je sais un conte

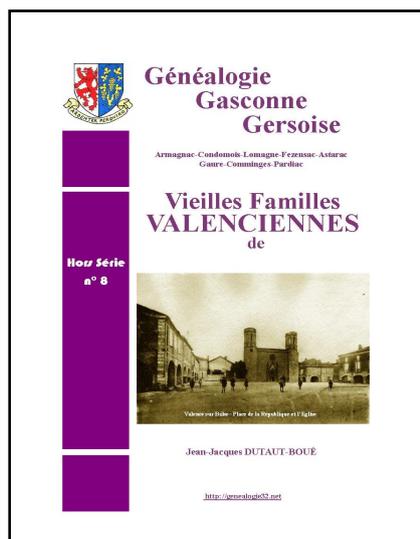


SOMMAIRE	
Contes et Légendes de Gascogne	P 9
La flahuto	P 15
Lo lop malau	P 19
L'Estene habile	P 21
Le loup perdu	P 26
Johan lo Pigre	P 29
La Guerre des Escargots	P 35
Charivari à Lectoure	P 45
La Messa de las Hautamas	P 47
Lo Viatge deu Joanot	P 49
La Leçon deu Joanet	P 53
Aux cadets de Masseuba	P 54
Lo vente deu Baptista	P 59
Las Duas Luas	P 60
Tres Grenadiers	P 61
Los Enemies	P 62
Nord et Mejorn	P 63
Lo.....	P 64
Las set Beras Damaiselas	P 65
La Prima	P 67
L'Estiou	P 69
L'Aoutou	P 71
L'Youèr	P 73
La cigalo A la Hourmic	P 76
Carnaval es arribat	P 78
Adiu praube Carnaval.....	P 80
Biello Glèyso dé Boupillon	P 82

Elie DUCASSE pendant des années a assuré la diffusion de textes gascons, souvent issus de BLADE, avec leur traduction. Nous mettons maintenant à disposition un ensemble de texte en bilingue ce qui permet de mieux appréhender l'âme Gasconne.

Avec la complicité de Jean Jacques DUTAUT-BOUE et de Mr FURCATTE nous vous proposons une version sonore de textes qui complètent cet ouvrage.

Hors-série N°8 : Vieilles Famille de VALENCIENNES



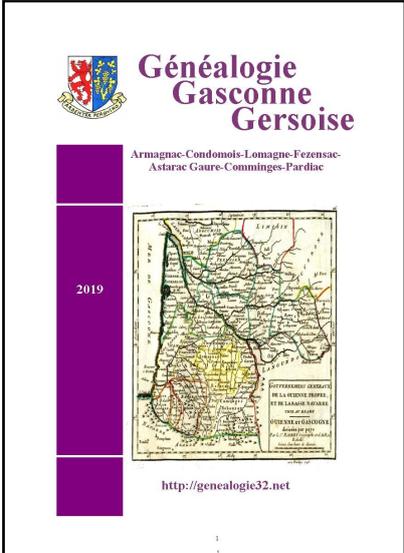
SOMMAIRE	
Cahier N° 1 SOMMABERE, RIEUZE ET TASTE à Janicot	P 11
Cahier N° 2 SOUNES, LAPEYRERE, DUBARRY à La Bourdille	P 21
Cahier N° 3 LAPEYRERE de La Bourdille	P 27
Cahier N° 4 LADOIX du Naut	P 35
Cahier N° 5 BOUE, TRUAU, CRESPIN, au Hillet	P 45
Cahier N° 6 LAUZIT à Gèbra	P 53
Cahier N° 7 SOMMABERE à Puysegur	P 59
Cahier N° 8 THORE, LARROUTIS, DESBARATS	P 67
Cahier N° 9 THORE à Miran, LAPEYRERE Miran et Gutchon	P 81
Cahier N° 10 TASTE et RANSAN à Androumit	P 89
Cahier N° 11 DAUBAS à Cachon	P 99

A travers les nombreux actes notariés compulsés et étudiés, Jean-Jacques DUTAUT-BOUÉ a su faire ressortir les us et coutumes d'un monde certes disparu mais qui nous interpelle encore. Il met en évidence la rigueur et le souci de la transmission qui apparaissent dans les actes de mariage notamment, moment où les partages et les arrangements commençaient. Les plus jeunes quittaient tôt la maison familiale, le droit d'aînesse subsistant, la mobilité était relative, souvent d'un canton ou d'un village à l'autre.

Comme l'auteur l'indique en conclusion : « Le Code civil de 1804 et la Révolution française n'ont rien changé à la structure sociale de notre canton. L'essentiel des comportements sociaux s'est pérennisé au XXème siècle ». Merci encore à Jean-Jacques DUTAUT-BOUÉ pour la présente contribution, et en rappelant le Hors Série N°2 *BEUCAIRE au XIXème siècle* qu'il a consacré à son village.

Nouveauté 2019

2019

Sommaire	
	
<i>Le mot du Président</i>	P 5
<i>Assemblée Générale du 14 octobre 2018</i>	P 7
<i>Activité Informatique 2017/2018</i>	P 19
<i>Gascons à Cette</i>	P 29
<i>Les Monbeton de Bourouillan</i>	P 39
<i>Charles et Joseph DUPATY</i>	P 50
<i>Etienne Pascal TACHE</i>	P 65
<i>L'Hiver L'Youer</i>	P 73
<i>Thibaud d'Armagnac</i>	P 77
<i>Jules de Ressaiguier</i>	P 85
<i>Arnaud de Moles</i>	P 110
<i>La Réforme à Lectoure</i>	P 117
<i>Notre site Internet et notre activité sur le web</i>	P 131
<i>Publications</i>	P 139
<i>Entraide</i>	P 152
<i>La Gascogne (notes historiques):</i>	P 155
<i>Blog Blogue</i>	P 161
<i>Quoi de neuf ?</i>	P 163
<i>Ce que vous devez savoir</i>	P 181

L'édition annuelle , millésime 2019, de nos publications trimestrielles pour l'année Généalogique 2018/2019 est maintenant disponible.

Les millésimes 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 sont encore disponibles jusqu'à épuisement des stocks.

Pour commander un ouvrage :

- accéder sur notre site à la rubrique



Nos publications

- et cliquer, en fin de rubrique, sur **commande**



ENTRAIDE

Depuis maintenant 29 ans , le service Recherche de l'association Génomique Gasconne Gersoise, animée par Jean Claude BRETTEES a répondu aux questions posées par les adhérents. De 1991 à 2012 plus de 2 100 questions ont été posées. Toutes les questions n'ont pas trouvé de réponse mais le taux de réussite s'établit cependant à 65% (*voir publication CD Hors-Série N°5 toujours disponible*). Aujourd'hui Frédéric BAQUÉ a repris le flambeau; nous l'en remercions encore vivement. Une aide d'autres adhérents Gersois serait aussi bienvenue et appréciée.

20 ans de questions réponses, voici aussi une source intéressante pour la recherche généalogique en Gascogne Gersoise. Le Hors série N°5 (*voir page 29*) permet déjà de répondre aux interrogations les plus basiques que ce soit sur l'origine des familles ou les dates importantes de la vie que sont la naissance, le mariage, le décès. Cette compilation publiée au format PDF est facilement exploitable et évite au chercheur de perdre son temps en capitalisant sur un travail déjà accompli.

Ainsi avec :

- L'édition du DVD ROM des dépouillements à jour au 31.12.2019 sera disponible début avril 2020 (*voir le bon de souscription*).
- la publication des arbres agnatiques et cognatiques sur notre site et dans le bulletin
- l'utilisation des forums et des blogs sur notre site

• L'application **VISAGe** (elle permet de faire les recherches directement dans les paroissiaux jusqu'en 1792 et par l'intermédiaire des tables décennales jusqu'en 1892 de retrouver la date exacte de l'acte recherché dont on peut demander une photo numérique par le biais du formulaire d'entraide).

Dans la rubrique : **Adhérents du GGG - Service d'entraide**, vous trouverez un formulaire de demande de reproduction numérique d'actes pour la période postérieure à 1792.

Deux types d'actes sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de recherche.

Actes issus des registres paroissiaux ou d'Etat-Civil :

Par courriel une photo numérique de l'acte demandé vous sera transmise .Une seule recherche sera faite pour les personnes authentifiées sur le site mais non encore membres du G.G.G. Pour les adhérents et devant le succès de la formule les demandes sont limitées à 5 par mois et par adhérent. Afin de faciliter le fonctionnement du service seules seront traitées les demandes comportant la dat , le lieu, et la nature précise de l'acte

Actes issus des registres notariaux

Frédéric Jean BAQUÉ, s'est spécialisé dans la recherche pour ces actes. Nous privilégions le traitement des demandes comportant le plus de précisions possibles (*actes, date, lieu, notaire...*).

Vous trouverez donc ci-après les questions posées par nos adhérents (*questions auxquelles une réponse n'a pas nécessairement encore été donnée*).

Par le biais du blog ou du forum vous pouvez demander le détail des réponses obtenues à ces questions.

Pour une demande sur notre service d'entraide Internet :

<http://www.genealogie32.net> Rubrique : **Adhérents du GGG**

◦ [Service d'Entraide](#)

Compléter le formulaire qui vous est proposé avec le plus de précisions possibles. Ainsi vous faciliterez le travail et permettrez d'avoir plus rapidement une réponse.

On pourra consulter l'ensemble des demandes de l'année Généalogique 2018/2019 et des années antérieures sur notre site Internet Rubrique :

Adhérents du G.G.G.

Télécharger

[Télécharger un bulletin](#)

Adhérent : GUISEPPIN	Éléments : Acte de mariage de Jacques Philip et Anne Moussaron
Type d'acte : Mariage	
Date : 12.07.1841	
Localité : Saint Antoine	

Adhérent : TALFER	Éléments: Acte de décès de Joseph PAN-DELLÉ à Nogaro le 23/10/1835 d'après les TD
Type d'acte : Décès	
Date : 23.10.1835	
Localité : Nogaro	

Adhérent : SALLES	Éléments: Dominique Cartier et Domenge Coutens se sont mariés à Faget-Abbatial le 20 novembre 1703. L'acte de mariage ne comporte pas de filiation, il est juste précisé que Dominique Cartier est de Faget et Domenge Coutens de Simorre. C'est pourquoi j'aurais besoin de leur contrat de mariage qui peut avoir été passé à Simorre, d'où est la mariée, ou a défaut Saramon ou Seissan.
Type d'acte : Mariage	
Date : 20.11.1703	
Localité : Faget Abbatial ou Simorre ou Saramon ou Seissan	

Adhérent : DUBOURDIEU	Éléments : je recherche la Naissance de Lattarrade Guillaume entre 1812 et 1815 (annotation faite au recensement de 1872 de Couloumé, il était agé de 58 ans et né dans cette commune) Pas de trace dans les tables décennales entre 1803 et 1822
Type d'acte : Naissance	
Date : entre 1812 et 1835	
Localité : Couloumé Mondebat	

Adhérent : SALLES	Éléments : D'après l'application PNDS, Dominique Moncassin et Jeanne Sénac se sont mariés à Seissan en 1726. Je suis donc allée chercher l'acte sur VISAGE et là, déception, il y a les actes de 1668 et 1669, puis on saute en 1738 . Or, dans PNDS, il y a presque toutes les années entre 1668 et 1738, donc les actes doivent bien exister quelque part. Pourriez-vous voir aux AD si les registres correspondants existent? D'après la mairie de Seissan, tous les BMS y ont été rapatriés en 2012.
Type d'acte : Mariage	
Date : 1726	
Localité : Seissan	

Adhérent : TALFER	Éléments : Contrat de mariage entre Dominique CLARAC et Catherine DUCOS par M° Jean LCAZE, notaire de St-Mont, Riscle, Viella, etc. Le répertoire, consulté sur VISA-Ge, n'indique pas la date exacte mais précise le folio 56
Type d'acte : Mariage	
Date : 1656	
Localité : Saint - Mont	

LA GASCOGNE

(Notes Historiques)

par Yves TALFER et Christian SUSSMILCH

Le GGG a acquis récemment les 23 tomes d'un ouvrage intitulé « *Notes historiques sur la Gascogne* », datant de 1920 mais n'ayant jamais été publié. IL est le fruit des très longues années de recherche notamment aux Archives Nationales menées par Jean Paul de LACAVE LA PLAGNE BARRIS, ancien Président de la Cour de Cassation, grand officier de la Légion d'Honneur, qui ont été mises en ordre par Alexis-Cyprien LACAVE LA PLAGNE BARRIS et en partie dactylographiées par Henriette DEPIED. Il va sans dire que le fruit de cet énorme travail n'est pas disponible aux Archives Départementales du GERS.

Ce manuscrit d'une dizaine de milliers de pages est maintenant numérisé et mis en ligne sur notre site à l'intention des adhérents du G.G.G. qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur l'histoire de la Gascogne ou découvrir de nombreux détails sur les grandes familles ou les localités du GERS. Il n'est pas envisagé d'en faire une version imprimée dont le coût serait prohibitif. Par contre nous commençons avec ce N° la publication de certains extraits. Actuellement, la table alphabétique sommaire de tous les noms cités, institutions, patronymes, toponymes ou rubriques diverses, a été chargée en priorité sur notre site, il s'agit d'un simple extrait du tome 22. Illustrant bien l'importance du travail des auteurs elle permet de se faire une première idée de l'ensemble de l'ouvrage. Une table des matières très détaillée (elle occupe plus de 500 pages), constitue le tome 23.

La collection n'est hélas pas complète, quelques parties occupant ensemble plusieurs centaines de pages sont absentes, nous espérons pouvoir combler ces lacunes.. Comme d'habitude, vous pouvez consulter ("clic gauche") ou télécharger ("clic droit" + "enregistrer sous..") les documents ci-dessous, mais attention, ils sont volumineux et leur téléchargement prend du temps.

Table alphabétique sommaire

- Tome 1 : de ABBADIE à ASTARAC
- Tome 2 : de ASTARAC à BASSOUES
- Tome 3 : de BASSOUES à BEAUDEAN et BEZOLLES (nd)
- Tome 4 : de BEAUHAS et BEZOLLES à CAMPANÈS (nd)
- Tome 5 : de CAMPEILS à CHASTENET (il manque le début)
- Tome 6 : de CHASTENET à ECOLES
- Tome 7 : de ECOLES à FLAREMBEL
- Tome 8 : de FLAMARENS à HAGEDET
- Tome 9 : de HAGET à LANNES
- Tome 10 : de LAMOTTE-POUY à LOISSAN et LOMAGNE
- Tome 11 : de LOMAGNE à MASSENCÔME
- Tome 12 : de MASSENCÔME à MONLUC
- Tome 13 : de MONNAIE à MONTESQUIOU
- Tome 14 : de MONTESQUIOU à ORNANO
- Tome 15 : de ORNEZAN à POISSY
- Tome 16 : de POLASTRON à REVIGNAN (il manque la fin)
- Tome 17 : de RIBAUTE à SAINTE-DODE (il manque le début)

- Tome 18 : de SAINT-ELIX à SAUBOMEA
- Tome 19 : de SAUMONT à TAILLAC
- Tome 20 : de TAILLE à VICBIL
- Tome 21 : de VIC-FEZENSAC à SIÈGE D'ORLÉANS
- Tome 22 : MINUTES DES NOTAIRES , TABLE ALPHABETIQUE et SOMMAIRE
- Tome 23 : TABLE DÉTAILLÉE

Nous reproduisons au cours de ces N°s quelques notes historiques. Comme on peut le constater si ces nombreuses notes concernent l'histoire, elles ne sont pas dissociées de l'histoire des familles, donc de la généalogie. On verra que ces notes sont très documentées et renvoient vers d'autres sources qui peuvent être d'un grand intérêt pour le chercheur. Si d'aventure lors d'une foire au vieux papiers vous découvrez un des exemplaires qui nous manquent , signalez-nous le, nous pourrons ainsi compléter cet ensemble.

D'HAUTPOUL



D'Hautpoul Jean Josphe, né en 1754, était officier aux chasseurs à cheval du Languedoc au moment de la révolution. Il avait su s'attirer l'affection de ses cavaliers. IL fut nommé Lieutenant Colonel, se distingua au blocus de Maubeuge, et lorsque tous les anciens officiers émigrent, les soldats supplient le Colonel D'Hautpoul de rester à leur tête.

Le 8 mars 1793 il fût nommé Colonel du 6eme Régiment des chasseurs. Il se distingua à la bataille de Fleurus et fut nommé Général de Brigade en 1794. Blessé au combat d'altenkirchen il prit part à la bataille de Stockaor et en 1799 fut destitué par le Général Jourdan. En 1799 et 1800 il servit avec éclat sous les ordres du Général Moreau .

Nommé général de Division en 1801 il commanda une division de cuirassiers sous les ordres de Murat puis campagne de 1805 et bataille d'Austerlitz. Sénateur de l'Empire en 1806. Il commandait les cuirassiers au combat de Hoff.

Il fut tué à la bataille d'Eylau, en chargeant à la tête de ses cuirassiers. Blessé grièvement il mourut suite à ses blessures.

CLAY

De Girangi de Clay, famille qui habita la ville de Mezin, a donné des hommes d'épée. Dont nous ne pouvons que mentionner les suivants :

- Louis César de Girangi de Clay fut lieutenant colonel du régiment des Dragons de la reine et chevalier de St Louis, titres qui lui sont donnés au mariage de sa fille Adelaïde avec Du Barry de Rouede le 23 février 1791 à Mezin. IL mourut à Mezin le 2 juillet 1791 âgé de 74 ans.

- Césat Lebas de Girangi de Clay , frère du précédent, lieutenant d'infanterie, nommé au même contrat.

- Jean Paul Lebas de Girangi de clay ancien officier de marine et chevalier de st Louis mourut à Mezin le 13 mai 1829 âgé de 68 ans (*Samazeuilh Biographie de Nérac p.210*)

Cette famille est peut être l'origine du baron de Clay , auteur contemporain estimé.



Le Site incontournable du GGéiste :

<http://genealogie32.net/>

BLOG

BLOGUE



Le blog (blogue aussi cybercarnet) est une partie de notre site web qui permet à nos membres de publier régulièrement des articles , certes succincts, et de rendre compte de l'actualité de leurs recherches ou trouvailles généalogiques. A l'exemple d'un journal de bord ces « billets » sont datés et identifiés et se succèdent du plus récent au plus ancien.

La possibilité pour chaque membre du GGG de créer son blog et de communiquer ainsi avec les autres adhérents est une opportunité à saisir par chacun d'entre nous. (voir N°s précédents)

Confinement : déjà en 1632 !

mar, 31/03/2020 - 09:25 — [Hélène Lacroix ...](#)

Au hasard de mes recherches j'ai trouvé à Limoges le texte suivant dans le registre GG 76 de la paroisse St Maurice.



Le curé l'a écrit après quelques décès dus à « la contagion ». Je l'ai retranscrit en respectant l'orthographe et les abréviations faciles à comprendre (mre = maître, parre = paroisse).

Je n'ai pas trouvé de quelle maladie il pouvait s'agir. Mais ce devait être mortel puisqu'il a préféré partir pendant quatre mois et demi. Où ?

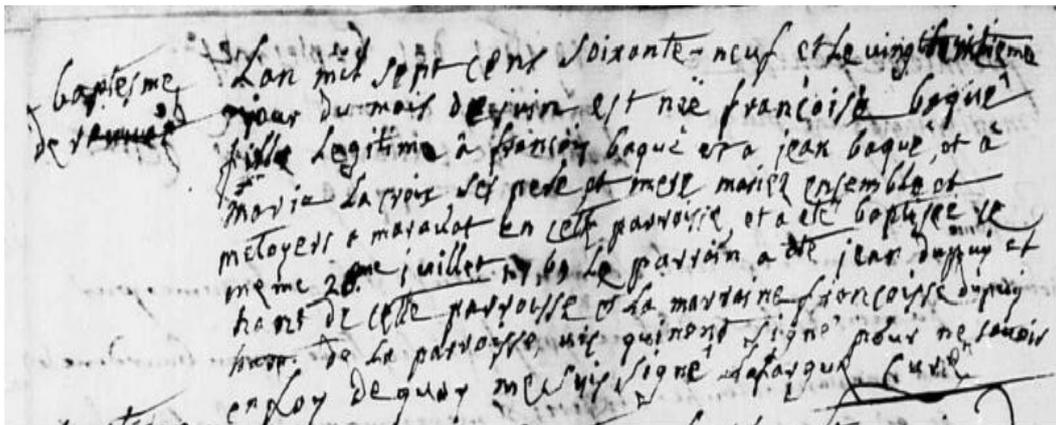
Nota que le onzième juin à cause de la contagion qui étoit tant dans ma maison que dans toutes les circumvoisines je me retirai à Grandmont dans ma maison paternelle et laissay vicaire en ma place mre Noel Courtois ptre de la parre lequel n'escrivit aucun baptesme mortuaire ny mariage durant quatre mois et demy qu'il feyt la fonction de vicaire.
Signe P. BAUTHUT curé de St Maurice.

Novembre 1632

Nota que le pénultième Novembre 1632 après que La contagion heust quasi cessé à Lymoges je m'en Revins en mon église de St Maurice pour y Exercer mes fonctions comme curé. Et de ce reste du mois ni de tout celluy de Décembre il n'y heust ni baptesme ni autre chose laquelle méritat d'estre escripte.

Ménage à trois

mar, 17/03/2020 - 13:46 — [Denux](#)



Caillavet. "L'an mil sept cent soixante neuf et le vingt huitième jour du mois de juin est née Françoise Baqué fille légitime à François Baqué et à Jean Baqué et à Marie Lacroix ses père et mère mariés ensemble ..."

Et un peu plus loin le mois change brusquement de juin à juillet.

QUOI
DE
NEUF ?

Par Yves TALFER



Vous trouverez ici la liste des nouvelles pages qui viennent d'être modifiées ou ajoutées à notre site, ainsi que celle des documents récemment mis à la disposition des souscripteurs de VISAGE.

Un grand merci aux importateurs de ces documents dont beaucoup ne se trouvent pas aux AD du Gers

- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 1100 Galiac BMS 1708-1717 (31/03/2020)
 - VISAGe : fin d'indexation du registre 5E353-3 Lectoure St Gervais, St Esprit, St Gény BMS 1758-1766 (29/03/2020)
- Site public : mise en ligne de la [version web du PNDS 2019](#) (25/03/2020)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 32398_11 St Mont (mairie) Naissances 1793-1802 (25/03/2020)
 - VISAGe : fin d'indexation du registre 32398_12 St Mont (mairie) Mariages 1793-1802 + Décès An III (14/03/2020)
 - VISAGe : fin d'indexation du registre 5E402 Masseube BMS 1737-1789 (12/03/2020)
 - VISAGe : fin d'indexation du registre 32398_10 St Mont (mairie) BMS 1783-1792 (12/03/2020)
 - VISAGe : fin d'indexation du registre 32398_09 St Mont (mairie) BMS 1773-1782 (07/03/2020)
 - VISAGe : fin d'indexation du registre 32398_08 St Mont (mairie) BMS 1763-1772 (05/03/2020)
 - VISAGe : fin d'indexation du registre 32398_07 St Mont (mairie) BMS 1753-1762 (24/02/2020)
 - VISAGe : fin d'indexation du registre 32451_13 Tournan (mairie) Naissances 1844-1852 (19/02/2020)
 - VISAGe : fin d'indexation du registre 32071_01 Caillavet (mairie) BMS 1693-1694 (30/01/2020)
 - VISAGe : fin d'indexation du registre 5 E 684 Caillavet - Tabaux BMS 1737-1791 (30/01/2020)
 - VISAGe : fin d'indexation du registre 5 E 248-1 Gazaupouy - Goubes BMS 1756-1791 (21/01/2020)

- VISAGe : fin d'indexation du registre 32398_06 St-Mont (mairie) BMS 1743-1752 (14/01/2020)
 - VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 685 Monties et Aussos BMS 1726-1792 (10/01/2020)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 684 Monties et Aussos BMS 1700-1792 (05/01/2020)



CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

GÉNÉALOGIE GASCONNE GERSOISE, est une association régie par la loi de 1901. Enregistrée à la sous-préfecture de CONDOM le 2 Décembre 1991. Son siège Social est situé à l'Abbaye de Flaran, 32310 Valence-sur-Baïse.

Tout courrier postal doit être impérativement adressé à l'adresse de gestion :

Généalogie Gasconne Gersoise
c/o Jean-Jacques SUSSMILCH
7 rue Aristide Briand
33230 COUTRAS

Présidente honoraire : Madame GAZEAU

Membres du Conseil d'Administration

Mrs Pierre DAGUZAN, Guy PECHBERTY, Christian SUSSMILCH , Jean Jacques SUSSMILCH , Yves TALFER, Guy LAFARGUE

Membres du Bureau

Président	M. SUSSMILCH Christian
Vice Président	M. PECHBERTY Guy
Secrétaire/Trésorier	M. SUSSMILCH Jean-Jacques

Responsables des services

Recherches	Mr BAQUÉ
Publications du G.G.G.	M. SUSSMILCH Christian
PNDS (Programme de <i>Numérisation et Dépouillement Systématique</i>)	M. TALFER, SUSSMILCH Christian
Webmestre	M. TALFER

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Conseil d'Administration	Formation VISAGe	26.03.2020
Conseil d'Administration	Formation VISAGe	11 juin 2020
Assemblée Générale	Formation VISAGe	18.10.2020
Conseil d'Administration	Formation VISAGe	26.11.2020

Les Formations prévues, à **VISAGe** ou aux autres développements sur Internet se dérouleront au Golf d'Embats à Auch l'après-midi à partir de 14h30.

- participation limitée à 10 personnes par séance pour faciliter un suivi individuel.
- porter son ordinateur avec « ses problèmes ».
- la fiche d'inscription est disponible en téléchargement sur notre site (*rubrique Adhérents du GGG : **Demande de Formation***).
- possibilité de covoiturage à partir de la gare d'Auch

Parution du Bulletin en 2020

Les dates ci-dessous sont données à titre purement indicatif; nous essayerons de les tenir autant que possible

N° 110 Mars 2020	N° 111 Juin 2020
N° 112 Octobre 2020	N° 109 Décembre 2020

Cotisations pour l'année 2020

Membres actifs : avec bulletin numérique 30 € (couple 40 €)
avec 1 livre imprimé/an par poste 45 € (couple 55 €)

supplément pour accès à VISAGE 1ère inscription 50 € ensuite 30 €

Membres donateurs : 90 €
Membres bienfaiteurs : à partir de 100 €

Correspondance :

Pour recevoir une réponse:

- 1. Joignez une enveloppe timbrée avec votre adresse.
- 2. Rappelez vos coordonnées sur votre lettre ainsi que votre numéro d'adhérent
- 3. Ne traitez qu'un seul sujet par feuille, sur son recto exclusivement; et non dans le corps de la lettre.

Les articles contenus dans ce bulletin sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Leur reproduction, même partielle, est interdite sans leur autorisation.

Les dépouillements sont consultables:

- aux Archives Départementales du Gers,
- sur le site du G.G.G. <http://genealogie32.net/>
- dans les Mairies,
- à la Bibliothèque Nationale ,
- la Maison des Associations de Mauvezin tél : 05 62 58 39 04).

Publications disponibles

Versions Imprimées

- Hors Série N°1 et 2 l'exemplaire franco 15 € -
- Hors Série N° 6, 7 et 8 l'exemplaire franco 15€
- GGG volume annuel 2014 , 2015, 2016 , 2017, 2018, 2019 l'exemplaire franco 15€

Versions Numériques :

- Anciens N°s du bulletin: l'exemplaire franco 3 €, version numérique . Les demandes sont à adresser par mel « *Rubrique Publications* » **Commande** (*en fin de rubrique*) .
- DVD 2020 (Dépouillement au 31.12.2019): franco 30 € .
- Hors-Série pdf N°1,2,3,4,5, 10 € le fichier.
- Paquet Hors Series pdf 1+2+3+4+5 au prix de 25€

Pour toute correspondance ou envoi par la voie postale notre adresse de gestion est:

Généalogie Gasconne Gersoise
c/o Jean-Jacques SUSSMILCH
7 rue Aristide Briand
33230 COUTRAS